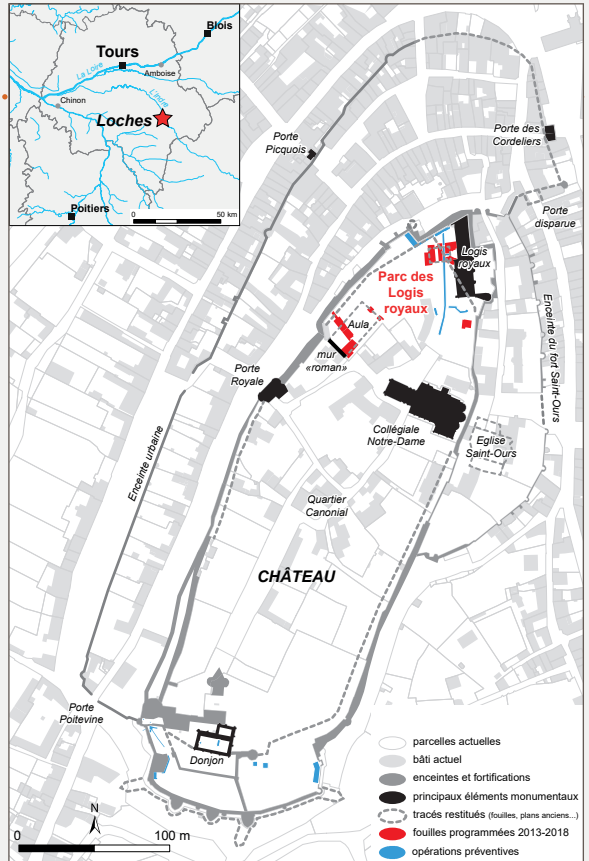




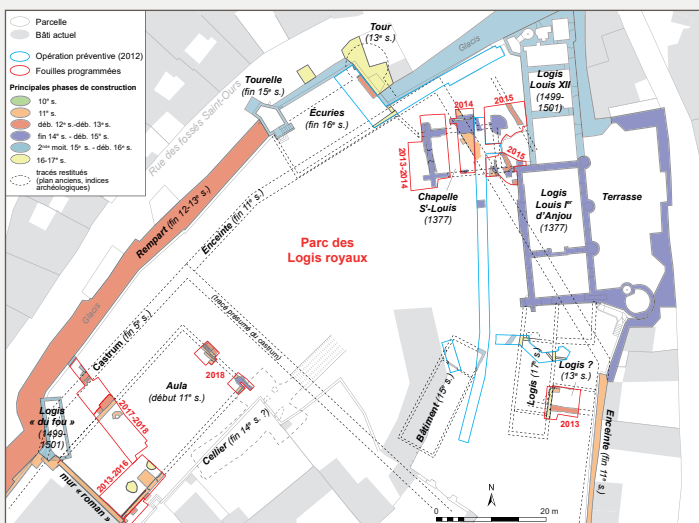
Archéologie en région Centre-Val de Loire

La forteresse médiévale de Loches (Indre-et-Loire)
5 années de recherches archéologiques dans le parc
des logis royaux

La forteresse de Loches figure parmi les ensembles castraux les mieux conservés d'Europe. Pourtant, ce vaste éperon rocheux fortifié de 4,7 ha n'avait jamais connu d'opération archéologique d'ampleur. En parallèle de missions d'archéologie préventive, le service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire réalise depuis 2013 un programme de fouilles dans le parc des « logis royaux » (ill. 1 et 2). Après une première série de sondages, deux zones centrées sur des bâtiments disparus ont été explorées: une chapelle du 14^{es}. et une *aula* du 11^{es}. Au-delà, il s'agissait d'obtenir des informations sur les occupations anciennes de l'éperon, ou encore sur l'évolution des fortifications.



1 /// Plan général du château de Loches, localisation des principaux éléments monumentaux et des opérations archéologiques. © P. Papin (SADIL)



2 /// Plan des fouilles et des principales découvertes dans le parc des logis royaux. © P. Papin (SADIL)

Les premières occupations de l'éperon

Depuis 2013, 400 m² de fouilles ont été réalisées. Le choix de ne pas démonter les vestiges maçonnés médiévaux dans la perspective d'une potentielle mise en valeur n'a permis de poursuivre que ponctuellement la fouille jusqu'au substrat calcaire et de remonter aux origines de l'occupation du site.

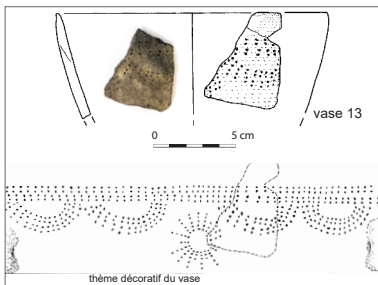
Les niveaux archéologiques les plus anciens se présentent sous la forme d'une couche organique sombre et caillouteuse, située au contact du socle calcaire. À l'extrême nord de l'éperon, ce dépôt apparaît épais de quelques centimètres, mais atteint jusqu'à 0,60 m au sud-ouest du parc des logis-royaux (ill. 3). Seules quelques structures en creux y ont été repérées mais le plus souvent seulement une fois le rocher atteint. Ce niveau organique est surmonté de couches bien stratifiées du 10^es.

Un abondant mobilier, notamment lithique et céramique mais aussi ferreux, est présent dans ce niveau sombre. La forte représentation et la fraîcheur de ce mobilier attestent d'occupations des lieux durant la fin du Néolithique moyen I (culture Cerny-Chambon), la transition Néolithique récent/final, l'âge du Bronze final IIIb, La Tène finale ou encore les 5^e-7^es. ap. J.-C.

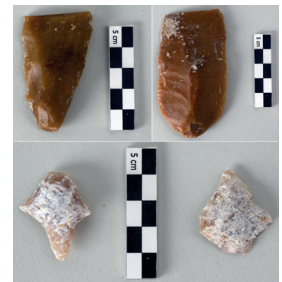


3 /// Fouille 2018, vue du rocher naturel ; au fond, la coupe des « niveaux organiques ». © S. Riou (SADIL)

A *contrario*, l'absence d'autres périodes suppose des abandons partiels ou complets du site. C'est le cas pour toute la période romaine, qui n'a livré pratiquement aucun vestige. Ces données permettent donc de cerner les grandes lignes du rythme des premières occupations de l'éperon de Loches (ill. 4 et 5).

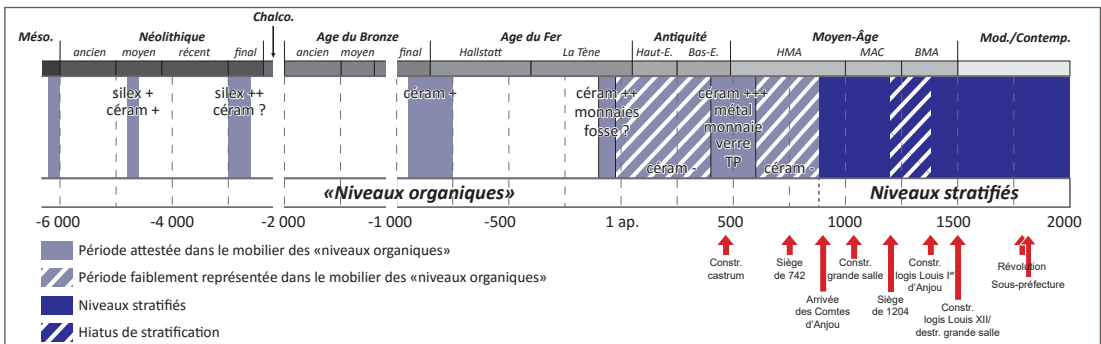


4 /// Photographie et dessin d'un fragment de vase du Néolithique Moyen découvert dans les « niveaux organiques ». © R. Iribarria (UMR 8215 Trajectoire)



5 /// Photographie d'armatures et d'un fragment de lame du Néolithique final découvert dans les « niveaux organiques ». © L.-A. Millet-Richard (Musée du Grand-Pressigny - CD 37)

6 /// Frise chronologique représentant les périodes d'occupation de l'éperon des origines à nos jours. © P. Papin (SADIL)



Le castrum

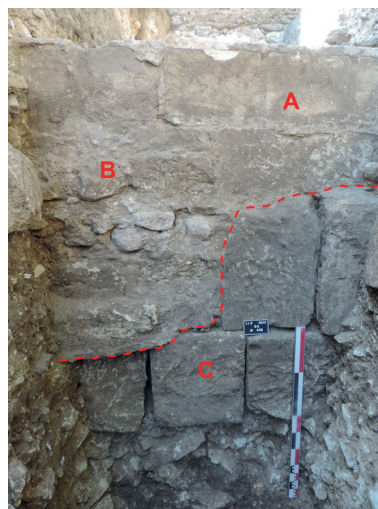
(fin 5^e-7^e s.)

À la fin du 5^es., Grégoire de Tours évoque la construction d'un *castrum* à Loches. Le long du front nord-ouest du rempart, le tracé d'une enceinte disparue a été mis au jour en 2017, à 4 m en retrait de la fortification actuelle. Un sondage profond à l'aplomb de cette enceinte a permis de découvrir, sous deux phases de reconstructions médiévales, une fondation tardo-antique (ill. 7 et 9). La maçonnerie est composée de blocs de grand appareil de tuffeau, montés à joints vifs, conservée sur une à deux assises en fonction de la profondeur des reprises postérieures. Ces blocs sont associés à des niveaux comportant un mobilier datable de la seconde moitié du 5^e et du 6^es. Il s'agit donc de la première attestation archéologique du *castrum* mentionnée dans les textes.

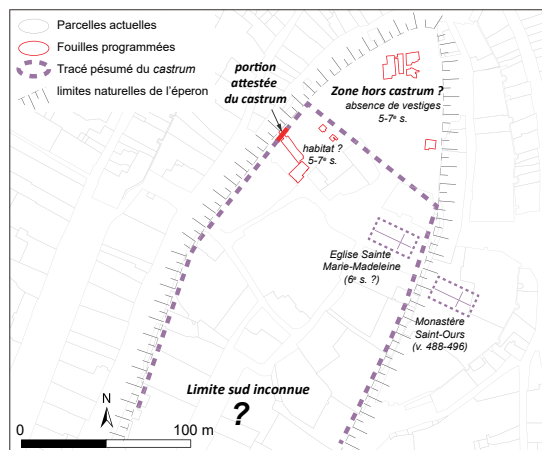
À une dizaine de mètres au sud-est, la fouille des niveaux organiques anciens livre des données sur l'occupation à l'intérieur du *castrum*. La présence d'un gros trou de poteau et la découverte de près de 600 tessons de céramique et objets usuels en métal et en verre datés des 5^e-7^es. indique l'implantation d'un habitat. Cette abondance contraste nettement avec l'absence de vestiges de cette époque dans toutes les zones fouillées plus au nord, vraisemblablement situées hors du *castrum*.

En revanche, la charte de fondation de la collégiale Notre-Dame indique que celle-ci a été fondée à la fin du 10^es. dans le *castrum*, sur les ruines d'une église dédiée à Marie-Madeleine anciennement dotée par le

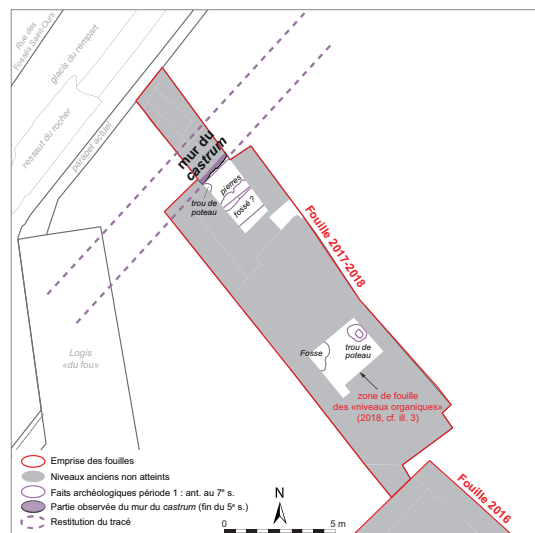
roi Childebert I^{er}, et qui remonte donc au moins au 6^es. Ces éléments permettent d'engager une réflexion sur la topographie historique alto-médiévale de Loches, en formulant l'hypothèse d'un *castrum* qui n'intégrait pas la pointe de l'éperon (ill. 8).



7 /// Vue de la portion du *castrum* du 5^e s. mis au jour en 2017 (C), sous deux phases de reconstructions médiévales (A et B). © P. Papin (SADIL)



8 /// Plan synthétique des connaissances sur l'occupation de l'éperon durant l'Antiquité tardive (5^e-7^e s.). © P. Papin (SADIL)



9 /// Plan des vestiges de l'Antiquité tardive mis au jour dans les secteurs 7 et 8. © P. Papin (SADIL)

Une résidence comtale

(fin 9^e-10^e s.)

Depuis 2013, les fouilles ont systématiquement montré l'existence d'un *hiatus* des occupations entre le 7^e s. et la fin du 9^e s. L'absence de vestiges et la très faible quantité de mobilier signalent une période de déprise. L'évènement militaire, relaté dans les textes, de la destruction du castrum en 742, au cœur de ce *hiatus*, reste donc matériellement peu documenté.

Une nette re-densification est en revanche évidente à partir du tournant du 9^e et du 10^es (ill. 10). Au nord, elle est caractérisée par la multiplication de silos, fosses, petits trous de poteaux associés à des sols extérieurs, démontrant la mise en place d'une basse-cour. Au sud des logis royaux, une activité de forge a été décelée par la présence de rejets dans un silo qui contenait également un luxueux mobilier de la seconde moitié du 10^es. (ill. 11). Divers indices permettent de supposer qu'une palissade ou un mur est venu délimiter cette occupation hors du castrum du 5^es.

Au sud-ouest, à l'intérieur du castrum, deux bâtiments en bois sont successivement construits au cours du 10^e s., suite à un incendie. Le second possédait une surface estimée de plus de 200m², des enduits et un plancher (ill. 12). Au nord, les restes d'un mur en petits moellons du 10^es., ont également été identifiés.

Localisés dans l'angle nord-ouest du castrum, ces vestiges pourraient correspondre aux premiers éléments

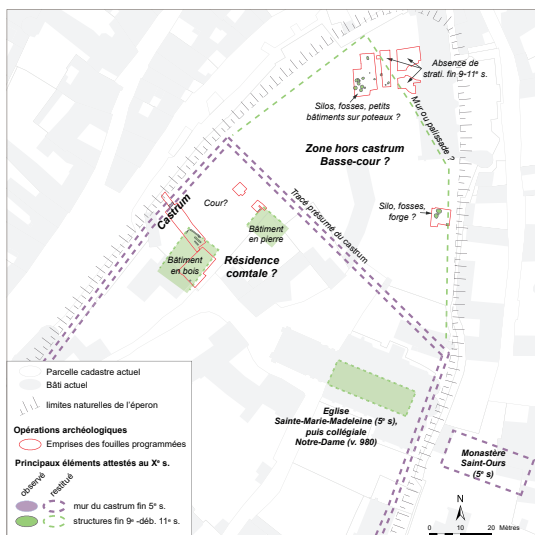
d'une résidence comtale. En effet, vers 900, le château de Loches échoit par mariage à Foulques le Roux (†942), premier comte d'Anjou. Geoffroy Grisegonelle (959-987) renforce la structuration palatiale en fondant la collégiale Notre-Dame vers 980, et entend instaurer une politique de construction destinée à marquer la puissance angevine, par la suite perpétuée par son fils Foulques Nerra (987-1040).



11 /// Couteau d'apparat et fragment de goblet de la seconde moitié du 10^e s. mis au jour dans un silo de la « basse-cour ». © J. Soulat, C. Aunay (Verre Ant'ère/Landrac)



12 /// Vue des vestiges du bâtiment en bois du 10^e s. : trou de poteau (A), sablières (B) et probable traces de solives (C), mis au jour en 2018. © S. Riou (SADIL)

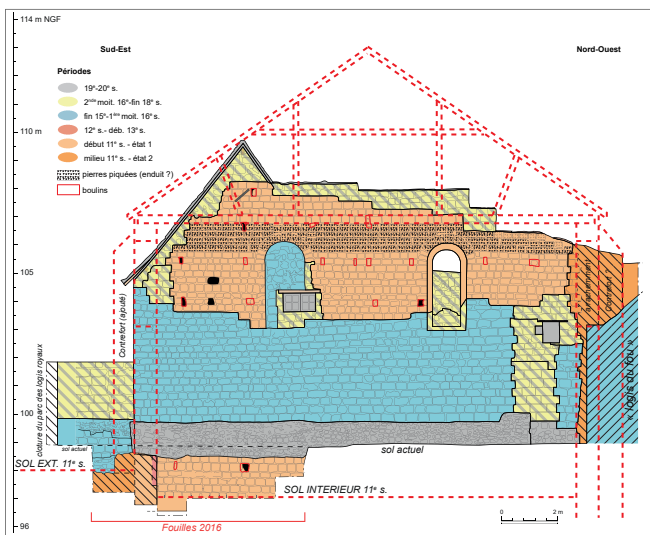


10 /// Plan général de l'état des connaissances sur la mise en place de la zone palatiale au cours du 10^e s. © P. Papin (SADIL)

La construction d'une grande salle

Au début du 11^e s., le grand bâtiment en bois situé à l'angle nord-ouest du *castrum* est démoli pour être remplacé par une construction en pierre. Trois campagnes de fouilles ont permis de documenter ce bâtiment connu par un mur encore en élévation, percé de deux grandes fenêtres romanes, traditionnellement attribué à l'ancien palais des comtes d'Anjou (ill.13).

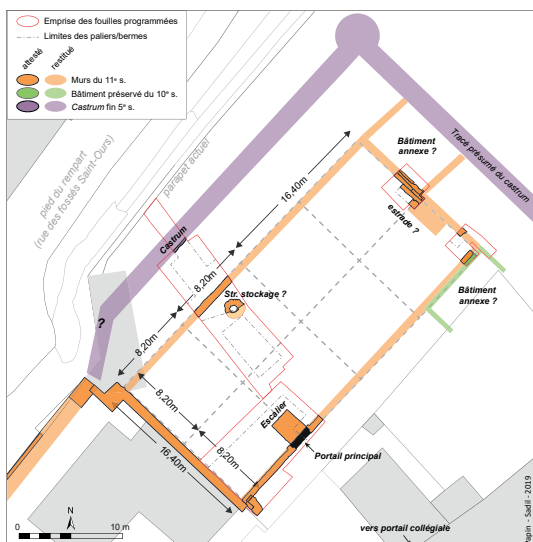
Les fouilles ont révélé le plan d'un imposant bâtiment rectangulaire de 16,40m de large pour 34,30 m de long hors œuvre, d'une surface de 562,5 m² (ill. 14). Ces recherches ont concerné environ 20% de l'édifice. Les observations réalisées permettent d'émettre des hypothèses sur son plan et son élévation. Le bâtiment a été manifestement pensé selon un module constitué de carrés de 8,20 m de côté. Avec une largeur de deux unités et une longueur de quatre, selon un étalon de 32,8cm pour un pied, il est probable que les bâtisseurs ont souhaité construire un édifice de 100 pieds de long sur 50 pieds de large. Mise au jour dans le mur gouttereau sud-ouest, associée à un escalier monumental, la porte d'accès au bâtiment de 2,10m de large, est centrée sur une des travées (ill.16). Le mobilier archéologique recueilli dans les couches



13 /// Relevé du mur conservé au sud-ouest du parc des logis royaux et éléments de restitution en élévation de la grande salle du début du 11^e s. © P. Papin (SADIL)

d'occupation indique que l'édifice était richement décoré de peintures murales et de vitraux peints (ill.15). Ces données révèlent assurément la fonction de grande salle d'apparat de l'édifice (*aula*).

Les fouilles montrent l'absence d'un mur de refend longitudinal ou de piliers centraux, ce qui semble exclure l'hypothèse d'un étage. La grande cohérence des sols successifs de terre battue, à l'intérieur de la construction, confirme qu'elle possédait un unique volume de plain-pied. L'étude du mur conservé en élévation permet d'estimer que les gouttereaux atteignaient 10 à 11 m de hauteur, pour une faîtière culminant vers 16m. En dépit de sa grande largeur, le bâtiment disposait donc d'une charpente d'un seul tenant. L'absence d'ardoise ou de tuile découverte en fouille, suppose l'utilisation de bardeaux de bois pour la couverture, qui semble logique au vu de la faible épaisseur des murs (75cm).



14 /// Plan des vestiges et restitution de la grande salle et de son environnement au début du 11^e s. © P. Papin (SADIL)



15 /// Fragments d'enduits peints et de vitraux décorés mis au jour dans les niveaux d'occupation de la grande salle.

© C. Aunay, P. Papin (SADIL)

monumentale au début du 11^{es}.

Cette grande salle n'était toutefois pas totalement vide : le long du gouttereau nord-ouest, une structure excavée a été mise au jour, dont les caractéristiques singulières (piriforme, goulot maçonné dont l'ouverture affleurant le sol pouvait être masquée par des planches) évoquent peut-être une fonction de stockage (ill. 17). Celle-ci a fonctionné durant toute la durée d'utilisation de l'édifice. Le long du pignon nord-est, la complexité des constructions et la présence de restes de maçonnerie et de structures en bois partiellement mises au jour témoignent peut-être d'aménagements spécifiques réservés à l'usage du comte (estrade ? cheminée ?).

L'identification de cette *aula* du début du 11^e s. invite à porter un nouveau regard sur l'ensemble castral de Loches. En effet, cette construction s'inscrit dans une vaste politique de monumentalisation, sous l'égide du comte Foulques Nerra (987- 1040), à l'origine de la construction de la célèbre tour-maitresse et de la reconstruction de la collégiale Notre-Dame (ill. 18).



17 /// Vue de la probable structure de stockage située à l'intérieur de la grande salle, affleurant le sol. © P. Papin (SADIL)

Elle oblige à reconsidérer l'ensemble de ces réalisations comme un tout, où chaque élément répondait à des fonctions complémentaires (stratégique, résidentielle, symbolique, religieuse ou politique), qui ont fait de Loches une possession capitale du puissant comté d'Anjou.



16 /// Vue du portail principal du bâtiment mis au jour dans le mur gouttereau sud-ouest et de l'escalier monumental associé.

© P. Papin (SADIL)

18 /// Autres monuments bâtis sous l'égide du comte Foulques Nerra à Loches : la tour-maitresse et la tour occidentale de la collégiale. © P. Papin (SADIL)

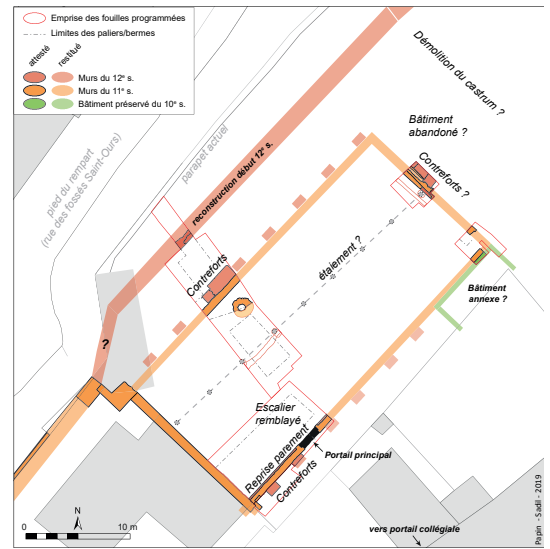


L'évolution de la zone palatiale aux 11^e-13^e s.

Dès le 11^e s. et au cours du 12^e s., l'*aula* subit de nombreuses restaurations (ill. 19). Le gouttereau nord-ouest et une partie du pignon nord-est sont reconstruits. Le parement intérieur du gouttereau sud-est fait l'objet d'une lourde reprise en sous-œuvre. Des contreforts et d'autres constructions sont ajoutées contre les parements extérieurs, en plusieurs phases. Un étaieage matérialisé par une série de trous de poteaux, associée aux derniers niveaux d'occupation de la salle, intervient au cours du 12^e s. Ces réalisations révèlent probablement d'importants problèmes de stabilité du bâtiment.

En parallèle, les fortifications font l'objet de grandes phases de construction. Au nord, la découverte d'une portion d'enceinte de la fin du 11^e ou du début du 12^e s. marque l'intégration de la pointe de l'éperon dans l'espace fortifié (ill. 20). Vers l'intérieur, débute l'accumulation de sols de cour dont le mobilier atteste de l'installation d'écuries et d'une maréchalerie. Une probable tour est ensuite ajoutée, puis un petit bâtiment muni d'une porte donnant accès à une terrasse matérialisée par un muret palissadé (ill. 21).

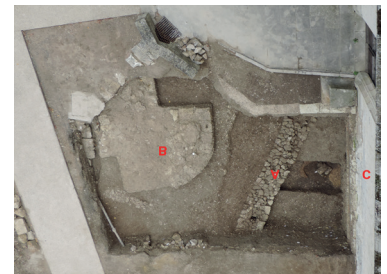
Sur le front nord-ouest, une première reconstruction du mur du *castrum*, resté dans son état du 5^es., intervient au début du 12^e s. Un mur de braie (rempart actuel) est construit à la charnière des 12^e et 13^es. Raccordé à



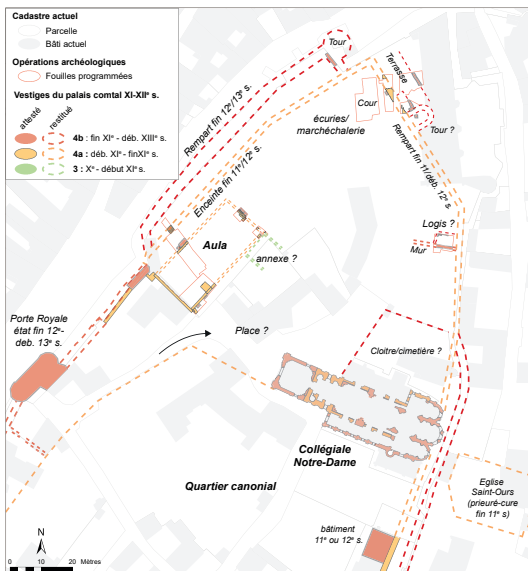
19 /// Plan des vestiges et restitution de la grande salle et de son environnement vers le milieu du 12^e s. © P. Papin (SADIL)

l'enceinte principale au nord par un angle droit, il est doté d'une nouvelle tour circulaire dont il ne subsiste aujourd'hui qu'un arrachement visible depuis la rue des Fossés.

Dès la seconde moitié du 12^es., l'occupation intérieure de l'*aula* semble s'arrêter brusquement, peut-être en raison des problèmes structurels. Si la fonction palatiale du site tombe en disgrâce dès le règne d'Henri II Plantagenêt (1154-1189), préférant plutôt Chinon à Loches, la forteresse semble conserver un rôle militaire important. La prise du château par Philippe Auguste en 1204 marque en revanche le point de départ d'un déclin plus général.



21 /// Vue de la fouille 2015 : muret palissadé du 12^e s. (A) et fondation de l'angle nord-est de la chapelle Saint-Louis de la fin du 14^e s. (B), au pied des logis Louis XII (C). © P. Papin (SADIL)



20 /// Plan général de l'état des connaissances de la zone palatiale vers le début du 13^e s. © P. Papin (SADIL)

Les logis Louis I^{er} d'Anjou et la chapelle Saint-Louis 1370-1380

Aux 13^e et 14^e s., un nouveau hiatus stratigraphique signe l'abandon de toute la zone. Dans l'*aula*, les sols du 12^e s. sont recouverts d'une grande quantité de déchets de tuffeau et de niveaux de construction de la fin du 14^e s. À cette date, le frère du roi, Louis I^{er} d'Anjou, entreprend la construction du premier état des logis royaux, achevés en 1377. Alors que l'ancienne grande salle sert de vaste atelier pour ce grand chantier, au nord, 60 m de fortifications sont arasés pour installer le nouvel ensemble palatial.

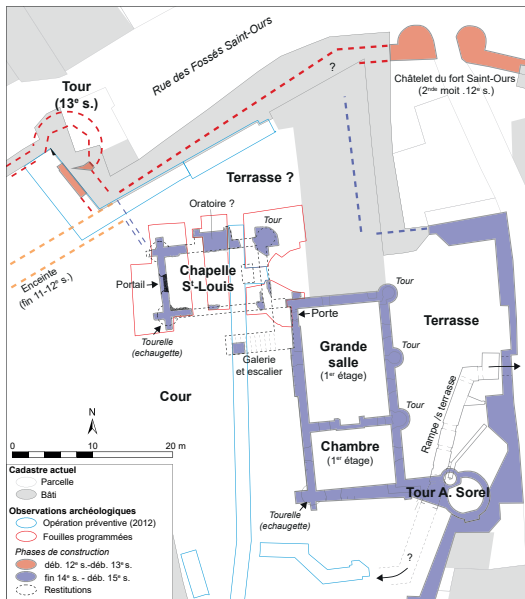
En 2014 et 2015, les fouilles ont révélé l'existence d'une aile disparue de cet ensemble, perpendiculaire aux logis en élévation (ill. 2 et 22). Elle abritait une chapelle dédiée à Saint Louis, connue par une mention du 17^e s. L'édifice à chevet plat de 8,80 m par 13,80 m présente une architecture analogue au corps de logis. Les angles de la partie occidentale étaient munis de larges contreforts supportant des tourelles en échauguette. Dans l'angle nord-est, une fondation en quart de cercle signale une petite tour orientée vers la ville (ill. 21). À l'ouest, le portail est doté de piédroits en tuffeau jaune, finement moulurés. Sur le seuil, se trouvaient les restes d'un sol en carreaux vernissés dont certains

estampés de marguerites, de fleurs de lys et de blasons. Le long du mur nord, une excroissance rectangulaire évoque l'emplacement d'un petit oratoire.

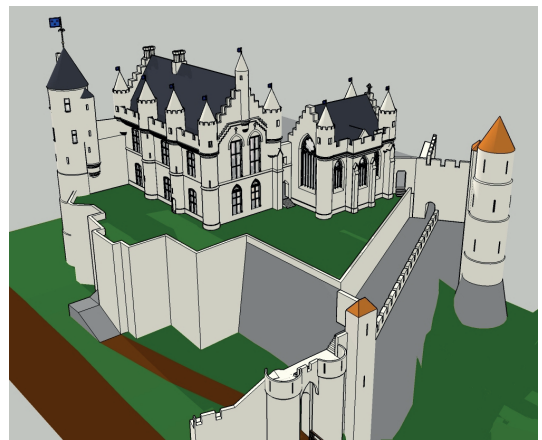
Cette découverte permet de proposer une toute nouvelle lecture du programme de travaux de Louis I^{er} d'Anjou. Celle-ci prend en compte la tour ronde du 13^e s. au nord, en élévation jusqu'au 17^e s., constituant le pendant de la tour «Agnès Sorel», à l'opposé (ill.23 et 24). Elle a donc été édifiée selon un axe passant par le point de jonction entre les logis et la chapelle, le tout formant un ensemble symétrique, pensé pour être vu depuis la vallée.



22 /// Vue de la fouille 2014 : partie ouest de la chapelle Saint-Louis, avec son portail (A), les larges contreforts d'angle (B), et le probable oratoire (C). © P. Papin (SADIL)



23 /// Plan général du programme de construction des « logis Louis I^{er} d'Anjou » de la fin du 14^e s. © P. Papin (SADIL)



24 /// Restitution 3D des « logis Louis I^{er} d'Anjou » (vue depuis le nord-est) dans son état de la fin du 14^e s. © K. Pellerin, S. Bourrocher, P. Papin (SADIL)

Construction du second corps de logis et réaménagement des jardins aux 15^e-16^es.

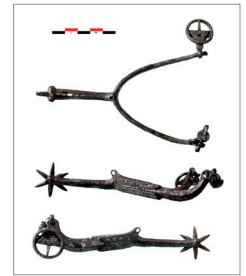
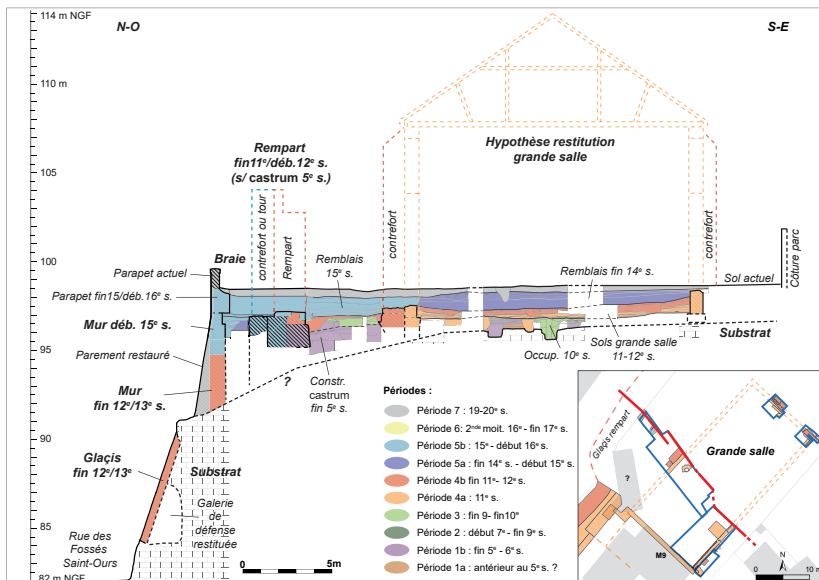
Loches fait partie des résidences favorites de la cour, du règne de Charles VII (1422-1461) à celui de Louis XII (1498-1515). Le premier entreprend de grands travaux au sein du château (Porte Royale à l'ouest, Tour Neuve au sud), en plus d'une remise en état des fortifications, observée lors des fouilles. Durant la première moitié du 15^es., on assiste à un exhaussement des niveaux de sols dans la lice, le long du front nord-ouest et à la restauration des deux murs d'enceintes (*ill.26 et 28*). Dans le même temps, l'espace entre les remparts et l'aula du 11^es., utilisé comme zone de rejet, a livré un mobilier abondant et luxueux dont un éperon en fer étamé de très haute facture (*ill.27*).

La grande salle est entièrement démontée à la fin du 15^es. ou au tout début du 16^es., en même temps que l'enceinte intérieure. Cette période correspond à la deuxième phase de construction des logis royaux, achevés par Louis XII en 1501. À cette date, est également bâti le petit logis dit « du Fou », empiétant sur l'emprise de l'ancienne grande salle. Cette phase marque une délimitation du secteur et sa transformation en un jardin d'agrément, comme en témoignent quelques fosses et maçonneries d'époque moderne (*ill.29*).

Aux 17^e et 18^es., les logis deviennent la résidence des lieutenants royaux et connaissent une relative dépréciation, du moins pour ce qui concerne la chapelle Saint-Louis. Le portail est bouché au 17^es. L'édifice est temporairement investi par un atelier de fondeurs de cloches au 18^es., laissant les vestiges d'un four et d'un moule à cloche de 3 m de diamètre (*ill.25*). La chapelle est finalement détruite durant la seconde moitié du 18^es.



25 /// Photographie du moule à cloche du 18^es. mis au jour dans la chapelle Saint-Louis. © C. Lebrun (SADIL)

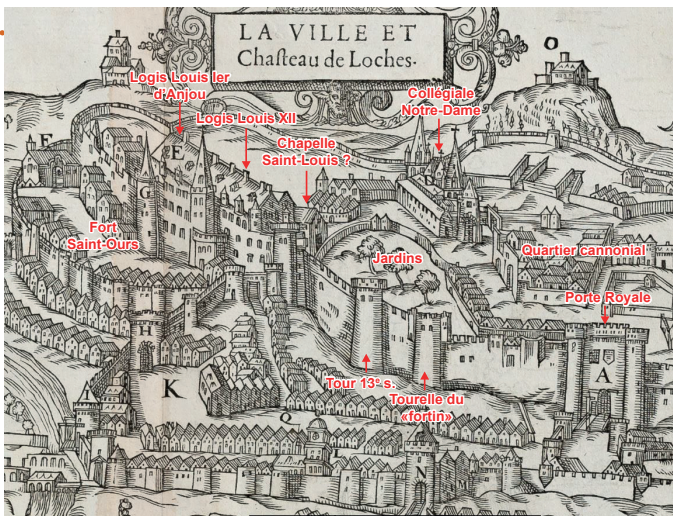


27 /// Éperon en fer étamé du milieu du 15^es., mis au jour dans des niveaux de dépotoirs au nord-ouest de « l'ancienne » grande salle du 11^es. © J. Soulat (Londarc)

26 /// Profil topographique et stratigraphique des zones de fouille 2016-2018 et des remparts, au sud-ouest du parc des logis royaux. © P. Papin (SADIL)



28 /// Vue du niveau de sols pavé du 15^e s. mis au jour entre le rempart intérieur et le mur de braie en 2017. © P. Papin (SADIL)



29 /// Détail de la gravure de Belleforest : la zone du parc des logis royaux après la démolition de l'aula du 11^e s. (Belleforest François de, *La cosmographie universelle de tout le monde...*, Paris, Nicolas Chesneau, 1575, t. 1, BnF).

Références bibliographiques

Geslin M., Bastien G., Mallet N. (1975) - Le dépôt de grandes lames de La Creusette, Barrou, (Indre-et-Loire), *Gallia Préhistoire*, 18, 2, 402-422.

Bourocher S., *Le « Logis Royal » du château de Loches depuis le XIV^e siècle : l'essor d'une résidence ducale puis royale dans le Val de Loire, mémoire de thèse d'histoire de l'art sous la dir. d'A. Salamagne*, Université de Tours (CESR), 2015, 4 vol.

Fleury G., *L'église Saint-Ours de Loches (anciennement collégiale Notre-Dame)*, Chemillé-sur-Indrois : éd. Hugues de Chivré, 2013, 63p.

Lorans E., *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Tours : Publication de l'Université de Tours, 1996, 290 p.

Mesqui J., « La tour maîtresse du donjon de Loches », *Bulletin Monumental, Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, t. 156/1, 1998, pp. 65-125.

Mesqui J., « Les enceintes du donjon de Loches », *Congrès Archéologique de France*, 155^e session, 2003, pp. 207-237.

Renoux A. (dir.), « Aux marches du palais ». *Qu'est-ce qu'un palais médiéval?* Actes du VII^e congrès international d'archéologie médiévale, Le Mans-Mayenne, 9-11 septembre 1999, Le Mans : Publications du LHAM, Université du Maine, 2001, 290p.

Générique d'opération

Responsable des fouilles : Pierre PAPIN – SADIL/CD37

Responsables de secteurs : Vincent Hirn, Christophe Lebrun, Samuel Riou – SADIL/CD37

Études documentaire et archivistique : Solveig Bourocher – Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance

Restitutions 3D : Kévin Pellerin – SADIL/CD37

Étude des mobiliers :

Verre : Céline Aunay – Verre Ant'ère

Éléments lapidaires : Solveig Bourocher – Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance

Céramique Médiévale : Philippe Husi, Chloé Leparmentier, Alexandre Longelin, Pierre Testard – UMR 7324 LAT-CITERES

Céramique non tournée : Roland Iribarria – UMR 8215 trajectoires

Lithique : Laure Anne Millet-Richard – Musée du Grand-Pressigny, CD37

Petit mobilier en métal et en os : Jean Soulat – Landarc

Faune : Olivier Talluault – Eveha

L'État et le patrimoine archéologique



Direction régionale des affaires culturelles

Le ministère de la Culture, en application du livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, étudier, protéger et conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il s'assure également de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public.

La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire



En 2005, le Conseil général d'Indre-et-Loire a créé au sein de l'administration départementale un service de l'Archéologie afin d'assurer les diagnostics et les fouilles préalables aux projets d'aménagement qu'il réalise (routes, collèges, travaux sur Monuments Historiques, etc.), ou pour le compte d'un tiers lorsque la collectivité le souhaite. En raison du patrimoine exceptionnel appartenant directement au Département d'Indre-et-Loire, parmi lequel figurent les châteaux de Chinon, de Loches et du Grand-Pressigny, le prieuré Saint-Cosme à La Riche ou la pile funéraire gallo-romaine de Cinq-Mars-la-Pile, le Sadil a également pour mission de développer la recherche autour de ces monuments, d'en améliorer la connaissance et de participer à leur mise en valeur.



2020

ARCHEOLOGIE
EN RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

N° 8

La forteresse médiévale de Loches (Indre-et-Loire)

5 années de recherches archéologiques dans le parc des logis royaux

ARCHEOLOGIE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Publication de la DRAC Centre-Val de Loire

Directeur de publication :
Fabrice Morio
directeur régional
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie
6 rue de la Manufacture
45043 Orléans Cedex

Stéphane Révillion
conservateur régional de l'archéologie

Rédactrice en chef :
Pascale Araujo (SRA)

Suivi de l'opération :
Viviane Aubourg (SRA)

Textes :
Pierre Papin (SADIL)

Réalisation :
Imprimerie Prévost Offset

ISSN : 1243-8499
Orléans 2020
Diffusion gratuite